



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Rodez, le 19 novembre 2013.

**DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES
DE L'AVEYRON**

Pôle Gestion Fiscale
2, Place d'Armes
B.P. 3513
12035 RODEZ CEDEX 9

Tél. : 05 65 75 40 40
Fax : 05 65 68 77 45

MÉL. : ddfip12.gestionfiscale@dgfip.finances.gouv.fr

Réception sur rendez-vous.

POUR NOUS JOINDRE :

Affaire suivie par : Philippe BESSIERE
Téléphone : 05 65 75 40 28
Télécopie : 05 65 68 77 45

Association Ranimons la cascade !

**C/°M. Bernard GAUVAIN
Rue du Bourg
12330 SALLES LA SOURCE**

Objet : Demande d'éclaircissements sur des soupçons graves de fraude de la Société Hydroélectrique de la Vallée de Salles-la-Source (SHVSS).

Monsieur,

Par courrier en date du 26 septembre 2013, vous avez appelé l'attention du ministre de l'Economie et des Finances, qui m'a chargé de vous répondre, sur la situation de la société visée en objet. Vous expliquez, notamment, que cette société se rendrait coupable de fraude, au vu des documents comptables, et vous demandez que ce dossier soit publiquement clarifié.

J'appelle votre attention sur le fait que les informations de tous ordres transmises par des tiers à l'administration fiscale font systématiquement l'objet d'un examen par nos services.

A cet égard, les renseignements transmis par vos soins dans vos différents courriers ont été étudiés avec attention.

Toutefois, les règles déontologiques de discrétion professionnelles, d'une part, et de secret fiscal, d'autre part, auxquelles sont soumis les fonctionnaires de l'administration fiscale leur interdit formellement de délivrer des informations, tant sur la nature des investigations menées à la suite du recueil de tout renseignement de tiers que sur les suites qu'il convient de leur donner.

Ces règles déontologiques sont d'application strictes, toute violation du secret fiscal pouvant donner lieu, à l'encontre du fonctionnaire qui ne l'observe pas, à condamnation pénale à titre personnel.

Vous comprendrez donc aisément qu'il ne m'est pas possible d'accéder à votre demande.

Regrettant de ne pouvoir apporter une réponse plus favorable à votre attente, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Le directeur départemental des finances publiques

Denis CHAPUT
Administrateur général des finances publiques